

LA CANONISATION DE JEANNE D'ARC

Nous savons combien nos lecteurs canadiens, tout comme leurs frères de France, désirent cette canonisation, et combien ardemment ils prient pour qu'elle soit hâtée. On nous assure de bonne source — bien que la nouvelle ne soit pas officielle — que la canonisation de la bienheureuse Jeanne d'Arc est fixée définitivement au jeudi 13 mai de l'année prochaine (1920).

BONNE FIGURE

La députation canadienne-française de Québec a fait excellente figure au congrès libéral d'Ottawa. Ce nous est une sensible satisfaction de le constater, et nous nous faisons un devoir de le dire.

Au témoignage de ceux qui ont suivi toutes les séances, les nôtres se sont montrés constamment les égaux, et souvent les supérieurs, de tous ceux qui siégeaient à leurs côtés. Élévation de pensée, facilité d'expression, logique et clarté, voilà les qualités que leurs collègues des autres provinces leur ont unanimement reconnues. Mais c'est la maîtrise avec laquelle des Canadiens français, comme sir Lomer Gouin, MM. Lemieux, Bureau, Béland, Veniot, Turgeon et Lapointe entre autres, manient la langue anglaise qui a particulièrement étonné les délégués de ces parties du Canada où l'on ne cesse de représenter le Québec comme une province arriérée où les écoles laissent tout à fait à désirer.

Les circonstances ont, depuis quelques années, permis à nos compatriotes qui s'occupent de politique de faire apprécier de mieux en mieux leur valeur dans l'arène parlementaire. Nous sommes de ceux qui ont ressenti de ce fait une sincère et légitime fierté, parce que le lustré en rejaillit sur leur province et les institutions qui les ont formés.

P
ai
qu
fa
mi
ler
ser



ser
cha
fla
—
1
Mar
cha
dési
chal
cath
parc
dont
crip
con,
et M
sent
nou
Pari
tour
Henr
de P